

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES
DOUANES

DEMANDE DE SUSPENSION DE DEDOUANEMENT A L'IMPORTATION
CONCERNANT DES PRODUITS CONTREFAISANT UN DESSIN OU UN MODÈLE
INDUSTRIEL PROTÉGÉ (1)

Renseignements concernant le demandeur :

- Nom et prénom ou raison sociale.....
- Adresse ou siège social.....
- Nom et prénom du représentant légal de la société :
.....
- Numéro d'identification en douane :
Qualité : (2): titulaire du dessin ou du modèle industriel
protégé.
 ayant un droit d'exploitation du dessin ou du
modèle industriel protégé.
 Mandataire du titulaire du dessin ou du modèle
industriel protégé (3).....
.....
 Mandataire de l'ayant droit d'exploitation du
dessin ou du modèle industriel protégé. (3)....
.....
N° de téléphone :N° de téléphone mobile :
N° de fax :.....
N° et date d'inscription sur le registre national des dessins et
modèles industriels :
Organisme du dépôt:.....
Durée de la protection du dessin ou du modèle industriel protégé :
.....

Objet de la demande

La suspension des procédures douanières à l'importation concernant
des produits présumés contrefaisant un dessin ou un modèle
industriel objet de l'inscription au registre national des dessins
et modèles industriels, et ce en application des dispositions de
l'article 31 de la loi n° 2001-21 du 6 février 2001 relative à la
protection des dessins et modèles industriels,

(1) La demande doit être obligatoirement accompagnée de l'engagement ci-joint comportant la signature légalisée du demandeur.

(2) Mettre une croix dans la case correspondante.

(3) Nom et prénom du mandant ou raison sociale de la société mandante et nom et prénom du représentant légal et adresse.

Dèscription des produits authentiques :

Dèscription des produits présumés contrefaits (1)

Renseignements concernant l'envoi objet de la requête (2):

Pays d'origine Pays de provenance

L'importateur et/ou le distributeur et/ou le fabricant (nom et prénom ou nom de la société et nom, prénom et adresse de son représentant légal :

.....

Numéro d'identification en douane de l'importateur.....

Moyens de transport utilisés :.....

:

Bureau des douanes concerné par l'opération d'importation:.....

.....

Autres renseignements :

(1) Mentionner les éléments spécifiques aux produits contrefaits en comparaisant avec les produits authentiques

(2) Informations à fournir, dans la mesure du possible.

Renseignements concernant les personnes à contacter en cas de rétention des produits objet de la requête :

Nom et Prénom ou nom de la société et nom, et prénom de son représentant légal:.....
.....
Adresse :.....
.....
N° de téléphone :N° de téléphone mobile :
N° de fax :

Fait à Tunis, le.....

Signature

PIECES JOINTES

- Copie de l'inscription sur le registre national des dessins et modèles industriels concernés.
- Copie conforme du contrat d'exploitation (le cas échéant)
- Certificat de dépôt de la marque.
- Copie du mandat si le demandeur agit en qualité de mandataire
- Photographies et reproductions graphiques des produits argués de contrefaçon
- Photographies et reproductions graphiques des produits authentiques.
- Copie des décisions judiciaires déjà intervenues (le cas échéant)
- Autres documents (mentionner avec précision).....
.....
.....

ENGAGEMENT

je soussigné,
sollicitant par la présente, la suspension du dédouanement à
l'importation des produits.....

- Je m'engage à signaler à la direction générale des douanes tout
changement dans les éléments ayant motivé ma présente demande et
en particulier la perte de mon droit.

- Je m'engage à communiquer aux services des douanes, dans un
délai de dix (10) jours (1) à compter de la date de notification de
la rétention des produits, la preuve de mon pourvoi par la voie
civile ou la voie correctionnelle auprès du tribunal compétent.

- Je m'engage à couvrir ma responsabilité envers l'importateur et
à communiquer à l'administration des douanes, la justification de
la mise en place de garanties destinées à couvrir cette
responsabilité dans le cas où il sera dûment prouvé que les
produits retenus ne présentent pas une atteinte au droit protégé,
faute de quoi, les produits seront libérés de plein droit.

- Je m'engage à déposer un cautionnement auprès du receveur des
douanes compétent destiné à assurer le paiement du montant des
frais qui seraient engagés du fait du maintien des produits sous
contrôle douanier (2).

- Je m'engage à communiquer dans les meilleurs délais aux services
des douanes les décisions judiciaires statuant sur la contrefaçon
et relatives à cette affaire.

Fait àle.

Signature Légalisée

(1) dans le cas prévu par l'article 45 de la loi 2001-20 relative à la protection des schémas de configuration des circuits intégrés et notamment son article 48, ce délai est fixé à trois jours à partir de la date de la notification .

(2) Le montant du cautionnement sera fixé par les services des douanes.